

Trois fois plus de sectes en 15 ans

Q ZOOM



Les méthodes de recrutement évoluent, mais la manipulation est toujours la même. Photo Thierry Pons

Le nouveau rapport 2008 de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes), remis hier au Premier ministre, a recensé 500 à 600 mouvements sectaires établis en France, quasiment quatre fois plus qu'il y a 15 ans, époque où l'on n'en comptait que 200. Cette croissance exponentielle est due à l'investissement par les mouvements de « niches nouvelles » pour reprendre le mot de Georges Fenech, président de la Miviludes, en l'occurrence le marché florissant de l'épanouissement personnel où sont à l'œuvre une multitude de psychothérapies alternatives ou de formations fantaisistes. Ce phénomène en plein boom constaté par les associations de terrain (lire ci-dessous) s'appuie notamment sur un entrisme particulièrement pointu dans des manifestations à la thématique bien être, écologie, etc.

Mais si les méthodes évoluent, la finalité des charlatans ne change pas : exercer sur leurs victimes une emprise mentale, caractéristique de la dérive sectaire.

Selon Georges Fenech, l'année 2008 marque « un vrai tournant dans l'attitude des pouvoirs publics face aux dérives sectaires. On passe vraiment à l'action », se félicite le président de la mission, en citant les propositions des divers ministères qui traduisent « une véritable sensibilisation au phénomène. Groupe de travail au ministère de la Santé « sur les pratiques non conventionnelles à visée thérapeutique » ; traque des cas de « travail dissimulé » dans des organisations qui font travailler leurs adeptes sans les rémunérer ; recherche par l'Éducation nationale du nombre d'enfants scolarisés à domicile et éventuellement concernés par les dérives sectaires.

Le rapport publie également un chapitre sur le satanisme qui gagne du terrain par le biais d'internet, sur les méthodes de lobbying des sectes à l'ONU, sur l'utilisation d'internet par les sectes ou encore sur la lutte contre les dérives sectaires en France et en Europe.

Au-delà de ces constats, la Miviludes souhaite passer à la vitesse supérieure et se doter d'un nouvel outil. Car pour l'heure, il n'existe pas en France de liste des mouvements, sectaires seulement le rapport parlementaire de 1995, très critiqué et aujourd'hui obsolète, qui recensait 200 noms.

Hier, Georges Fenech a donc plaidé pour que soit établi « un référentiel » réunissant les dossiers concernant les mouvements sectaires à partir des signalements ou des plaintes reçues.

« Notre référentiel respectera le contradictoire », assure le président. Le travail de recensement sera à la disposition des professionnels mais sa publication sera arbitrée par le Premier ministre.

Scientologie : procès à risque

L'association spirituelle de l'Église de scientologie comparait devant le tribunal correctionnel de Paris, à partir de lundi prochain, pour répondre « d'escroquerie en bande organisée. » Un procès à haut risque pour la Scientologie en France puisqu'une condamnation pourrait ouvrir la voie à sa dissolution. L'association est suspectée d'avoir trompé les victimes à l'aide de manœuvres frauduleuses, de les avoir « persuadées faussement que le Centre de scientologie était en mesure d'identifier et de résoudre leurs difficultés psychologiques » et d'avoir eu pour « seul but de capter leur fortune. » C'est la première fois que la justice s'attaque aux méthodes même de la Scientologie en temps que personne morale. Pendant une dizaine de jours, les magistrats vont décortiquer les pratiques de l'association. Ils se pencheront notamment sur les vitamines que vend l'association et sur l'« électromètre », cet appareil électrique vendu 4 847 € et qui est censé « mesurer les variations de l'état mental d'une personne et tirer ainsi des conclusions sur sa personnalité. »

Gourous en herbe dans le Grand Sud

Gérard Fodor est président de l'Association de défense des familles et de l'individu victimes de sectes (Adfi) en Midi-Pyrénées.

La Dépêche du Midi : Comment accueillez-vous le nouveau rapport de la Miviludes.

Gérard Fodor : Très favorablement, car les thèmes qu'il met en exergue sur le problème des psychothérapies sauvages est l'un de ceux sur lequel nous travaillons depuis longtemps. C'est vraiment notre quotidien. Ce n'est pas un phénomène nouveau ; il existe depuis plusieurs années, mais il est en pleine explosion. C'est un phénomène de plus en plus aigu, de plus en plus important. Sur les quelque 600 appels que nous recevons lors de nos permanences dans l'année, 9 sur 10 concernent ce type de pratiques. Ce que l'on constate, c'est que plus le psychothérapeute est formé à minima, plus il va en rajouter sur sa carte de visite, ce qui est paradoxal. Parfois il affiche 4 ou 5 lignes de « spécialités », ce qui est absurde. Mais c'est un marché de l'absurde...

Quelle est votre action contre ces pratiques ?

Outre l'aide que nous apportons aux personnes qui nous sollicitent, nous avons entamé un travail de recensement de tous les tracts qui promeuvent ces thérapies. C'est affolant tant il y en a. Surtout, nous avons constaté que ces psychothérapeutes investissaient de plus en plus de manifestations traitant du développement durable. C'était encore le cas le week-end dernier à Muret où lors d'une « éco-foire,

citoyenne et décomplexée », des conférences étaient tenues par des charlatans. Ces manifestations (bien-être, santé, écologie) servent de « masque sectaire » à ces charlatans qui profitent de leurs labels et en tirent une sorte de respectabilité. C'est dans ce type de manifestation où ils rôdent leur discours que naissent les gourous en herbe.

Le Grand Sud est-il touché ?

À Toulouse, nous connaissons ce phénomène mais il est également présent dans des zones rurales qui sont attrayantes comme l'Ariège, le Tarn et l'Aveyron.

Quelles suites attendez-vous du rapport ?

Des mesures concrètes qui concernent le statut des psychothérapeutes dont 70 % sont corrects. Il faut pouvoir s'assurer que les psychothérapeutes sont correctement formés.

> *Adfi Midi-Pyrénées. Tél. 05 34 41 44 95*

Téléchargez le rapport de la Miviludes

Pour télécharger le rapport, au format PDF, [cliquez ici](#)